MAIRIE DE
La Saulce
DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

Arrêté n°2025-057

Objet : Arrêté de fermeture – Garage Gandolfo

Le Maire de La Saulce,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article L . 2212-2 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles R. 143-1 à R. 143-47 relatifs à la protection contre les risques d'incendie et de panique des ERP ;

CONSIDERANT le courrier de l'exploitant signalant la fermeture de son établissement ;

- ARRETE -

Article 1er : L'établissement Garage Gandolfo implanté à La Beaume 05110 La Saulce est fermé au public.

Article 2 : Une copie sera transmise à M. le Préfet, à M. le commandant du groupement de la gendarmerie des Hautes-Alpes et le directeur départemental des services d'incendie et de secours.

Fait à La Saulce, le 14 avril 2025

Le Maire

MAIRIE DE LA SAULCE (Hautes-Alpes)

Roger GRIMAUD